

Département de l'Hérault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2024 - 045**

**Objet :**

**Modification Grille Tarifaire Camping 2024**

Date de la convocation : 20/06/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 18  
Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 18

Votes	
Pour	18
Contre	
Abstention	

**L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin à dix- huit heures quinze**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Etaient présents :** BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, OULLIE Laurent, RENOUARD Nathalie, MANDON Éric, MARY Julien,

**Etaient absents excusés :** ALVERGNE Brice (donne pouvoir à BOURBOUJAS Françoise), CORIA Mathieu (donne pouvoir à CUTANDA Josette), PARRA Christophe (donne pouvoir à LAFON Alain), ORTUNO Thierry (donne pouvoir à CLAVEL Inès), VALERO Fanny (donne pouvoir à RENOUARD Nathalie), REKKAB Claude (donne pouvoir à DESCAMPS Danièle)

**Absents :**

---

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs 2024 du Camping et Gîtes « L'affenage » ont été votés lors du conseil municipal du 2 novembre 2023, dans le cadre de la délibération numéro 2023-062.

Monsieur le Maire propose de procéder aux évolutions suivantes sur la grille tarifaire de la salle polyvalente :

- Forfait salle pour le weekend de 2 jours (ou Noël ou Jour de l'An, hors haute saison) : 700€
- Journée fériée supplémentaire en semaine (à partir du 01/12/2024) : 250€

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault

Les nouveaux tarifs sont ainsi synthétisés de la manière suivante :

<b>Salle polyvalente Tarifs 2024</b>	
<b>Sous conditions: location de 6 gîtes minimum</b>	
Journée en semaine (location sans logement - réservé uniquement pour des projets de type réunion de travail - pas d'accès au patio) - Hors jour férié	<b>300,00 €</b>
Journée supplémentaire en semaine	<b>150,00 €</b>
Journée fériée supplémentaire en semaine (à compter du 01/12/2024)	<b>250,00 €</b>
Forfait salle weekend 2 jours /ou Noël ou Jour de l'An (Hors haute saison)	<b>700,00 €</b>
Forfait salle 2 jours en semaine (Hors haute saison) - Hors Noël et Jour de l'An	<b>400,00 €</b>
Forfait Mariage/Pacs: Forfait salle (weekend) 3 jours (Minimum 1 nuit)	<b>850,00 €</b>
Supplément ménage Salle	<b>150,00 €</b>

Les autres tarifs de la grille tarifaire 2024 restent inchangés.

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

**LE CONSEIL MUNICIPAL****VALIDE**

la nouvelle grille tarifaire de la salle polyvalente du camping et gîtes « L'Affenage ».

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, le 27 juin 2024

Le Maire

Thibaut BARRAL

